



Protection sociale complémentaire : Le carnaval a débuté

La réforme de la protection sociale complémentaire a pris effet le 1^{er} octobre 2025 et il est possible de dire que les résultats sont à la hauteur de la déception.

Les récents mails envoyés par le SRH renforcent l'idée selon laquelle que cette réforme imposée est impopulaire et que les agents n'en veulent pas.

Circulez, il n'y a rien à voir :

- Pas d'échéancier, même si le Code de la mutualité le prévoit ? *C'est non, vous comprenez c'est trop compliqué.*
- Augmentation des prix par Intérieale pour les anciens adhérents ? *ça n'existe pas.*
- Dénoncez le contrat ? *Encore moins.*
- Quelle est la protection des agents en cas d'augmentation des prix ? *Aucune.*
- L'absence de consentement au contrat ? *C'est pour votre bien.*
- Une mutuelle non reconnue chez les professionnels ? *Des cas marginaux, bien sûr.*
- Les prix des prélèvements plus élevés par rapport au simulateur ? *C'est « presque » le même prix.*
- Les prélèvements qui dépassent la part de l'Etat à 37.50 euros ? *Une illusion d'optique.*
- Les possibilités de dispenses impossibles ? *Si si, un homme peut être enceint.*
- Contester Intérieale ? *Certains agents ont reçu un rappel à l'ordre.*
- Signaler une erreur aux RH ? *Voyez avec Intérieale*
- Signaler une erreur à Intérieale ? *Voyez avec vos RH.*
- Une information claire ? *Non.*
- De la transparence ? *Toujours pas.*

Arrêtons cette vaste blague.

Goscinny et Uderzo dans un album d'Astérix n'auraient pas trouvé mieux pour illustrer l'absurdité administrative.

Dire qu'il y a une impréparation des SRH pour la mise en place de cette réforme inique serait un euphémisme.

La colère des agents gronde et la communication maladroite des SRH « *c'est pas nous, c'est les décrets* » montre un réel mépris pour les agents qui sont confrontés à des blocages à tous les niveaux. Le Ministère de la Justice se trouve littéralement vassalisé à une société privée.

Nous demandons :

- ☒ **Une renégociation immédiate des modalités de mise en œuvre.**
- ☒ **La suspension des prélèvements tant que les dysfonctionnements persistent.**
- ☒ **La transparence sur les barèmes et les documents contractuels**
- ☒ **La simplification des dispenses pour les agents déjà couverts**

☒ L'abandon du « tout obligatoire » au profit du choix éclairé.

Mobilisons-nous contre cette folie. Notre santé est en jeu.

« *On ne subit pas l'avenir, on le fait* » - Bernanos.

à ARRAS, le 19 novembre 2025